

- **Castries**

Espace Gare, 50 avenue de la Gare

- **Pézenas**

Salle des mariages, Mairie, 6, rue Massillon



Pour vous rendre à la formation pensez à covoiturer !

covoiturage.fr
rezopouce.fr

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier

Tél. 04 99 133 700 • contact@caue34.fr • www.caue34.fr

En 2023, le CAUE 34 renouvelle la

FORMATION

des secrétaires de mairie,
instructeurs, élus



« Les Autorisations d'Urbanisme »

En 2023, le CAUE 34 et ses partenaires la DDTM, l'UDAP et l'ADIL, associés à des EPCI, reconduisent une journée de formation en 2 lieux :

Jeudi 12 octobre à Castries

Jeudi 9 novembre à Pézenas





Jeudi 12 octobre à Castries • Jeudi 9 novembre à Pézenas

- 9h00** **Accueil**
- 9h15** **Ouverture de la journée**
Mots de bienvenue par un(e) élu(e) de l'EPCI
- 9h30** **La réglementation et les autorisations d'urbanisme**
Intervenants : DDTM, UDAP, CAUE, service instructeur de l'EPCI
- 12h30** **Repas sur place***
- 14h00** **Les autres acteurs**
Intervenants : ADIL 34, ...
- 15h00** **Exercices pratiques**
- 16h30** **Fin de la formation**

À NOTER :
le programme et les noms des intervenants seront précisés
à l'approche de chaque session.

Les Autorisations d'Urbanisme (permis de construire et d'aménager, déclarations préalables) et les documents réglementaires auxquels elles font référence (PLUi, PLU, Cartes communales, RNU), sont des outils qui ont un fort impact sur nos paysages et notre cadre de vie. Pour autant, leur compréhension et leur interprétation sont souvent complexes et les attendus difficiles à identifier.

Comment mieux comprendre les raisons et le sens voulus par le législateur dans la création de ces outils d'aménagement du territoire ? Comment mieux les utiliser ? Quels documents et quels contenus sont attendus dans les dossiers d'autorisation et pourquoi ? Quels sont les acteurs impliqués et quels sont leurs rôles ?

Voilà un aperçu des sujets et des questions traités dans cette journée pour permettre à chacun de participer activement à la qualité des projets de son territoire.

Cette formation est organisée par le CAUE de l'Hérault en partenariat avec la DDTM, l'UDAP, l'ADIL, les communes de Castries et Pézenas, Montpellier Méditerranée Métropole.

« **Les Autorisations d'Urbanisme** »

**Formation gratuite, inscription obligatoire
dans la limite des places disponibles**

(40 personnes maxi/session)

**avant le 21 septembre pour Castries
et avant le 19 octobre pour Pézenas**

* Participation de 12 € pour le déjeuner

Pour vous inscrire directement en ligne [CLIQUEZ ICI](#)